



Titre de la formation :
EVALUATION des PRATIQUES PROFESSIONNELLES :
La Relation au Patient.
Groupe d'analyse de pratique

Intervenante :

Mireille Kerlan, orthophoniste, formatrice et intervenante au CFUO de Lyon, directrice de mémoires. Spécialiste en éthique et dans le domaine de la relation-patient et du partenariat-patient

Public visé :

Orthophonistes,

Durée de la formation (en heures) : 16h

Nombre de participants souhaités : maximum 15

Résumé :

L'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) est une obligation qui doit être effectuée tous les trois ans. Nous proposons de faire cette EPP pour répondre à des besoins actuels de difficultés diverses avec les patients, sous forme de groupe d'analyse de pratiques (GAP) : c'est un groupe d'orthophonistes qui se retrouvent sur un cycle de 4 séances de 4h pour échanger, réfléchir et construire des outils et pistes de travail.

Le thème de cette EPP est **la relation au patient** avec un regard éthique. A partir des situations qui posent problème (situations mettant en jeu la motivation, l'absentéisme, le non-respect du cadre, les complexités familiales, les incivilités, l'agressivité, le secret professionnel, la fin de suivi, les relations avec les aidants, les professionnels ...), la formatrice, spécialiste de l'éthique en orthophonie, formée à la communication professionnelle en santé, au partenariat de soin (Modèle de Montréal) vous aide à y voir clair, à trouver des pistes en s'appuyant sur le droit, l'éthique, la déontologie, les modèles de relation au patient, en s'appuyant sur des données probantes et les données de la littérature, mais surtout avec beaucoup d'échanges, le groupe construit ses propres outils.

Objectifs généraux : Par la méthode d'Évaluation des Pratiques Professionnelles de type Groupe d'Analyse de Pratiques, la formation explore ce qui permet une bonne relation thérapeutique en orthophonie

A partir des situations cliniques, la formation permettra donc :

- D'explorer les questions de droit (droit des patients, droits de l'orthophoniste), de déontologie, d'éthique afin de savoir comment répondre. Par exemple, que recouvre le secret professionnel ? Comment et à qui transmettre des informations ? Qui décide et comment arrêter un traitement ? Comment gérer les situations conflictuelles ?

- D'aborder les questions de la relation au patient en s'appuyant sur les différents modèles de relation clinique et de comment intégrer le patient et ses proches dans les décisions. Et faire que ce soit bien de la décision partagée.
- De s'appuyer, quand le droit ne suffit pas, sur un questionnement éthique à l'aide de grille, de raisonnements éthiques et cliniques qui permettent d'être plus serein dans certaines décisions.

Méthode utilisée :

- Méthode affirmative et exposive : transmission des connaissances sur l'éthique, les droits des patients, la relation de soin, le partenariat-patient, la communication en santé
- Méthode interrogative, inductive : questionnements structurés et pour raisonner, avoir une attitude réflexive, et trouver les pistes de solutions
- Méthode active : échanges entre les stagiaires pour débattre des pratiques, des situations complexes ; Études de cas. Recherche bibliographique. Élaborer des outils et des pistes d'amélioration de la pratique.

Moyens pédagogiques :

Recherche dans la littérature pour élaborer des outils, des grilles et protocoles en réponse aux questions de droit, d'éthique et autres dans la relation avec le patient.

Programme :

Avant le 1^{er} temps : envoi d'un questionnaire aux participants pour évoquer une situation problématique sur le plan de la relation-patient

1^{er} Temps de 4 heures en présentiel :

- Tour de table rapide (présentation des participants et de la formatrice)
- Charte de fonctionnement du groupe
- Présentation du déroulé de la démarche (Staff GAP selon l'HAS)
- Premières présentations de cas avec interaction entre les participants (30mn par cas)
- Exposé rapide pour donner des repères en éthique, déontologie, droits des patients, modèles de soin dont le partenariat-patient

Entre le temps 1 et 2 les participants notent leurs réflexions en lien avec le thème de l'EPP et commencent à penser aux mots-clés.

2^{ème} Temps de 4h en distanciel :

- Point sur la réflexion engendrée lors de la première séance.
- Suite et fin des exposés de cas
- Choix des thèmes de travail (par sous-groupes) et des mots-clés
- Comment faire la recherche bibliographique

Entre le temps 2 et 3 les sous-groupes se réunissent pour commencer à construire des grilles ou des outils correspondant au thème choisi par le sous-groupe à partir des données de la littérature. Le but étant de communiquer à l'ensemble du groupe à la prochaine séance.

3^{ème} temps : 4h en distanciel

- Chaque sous-groupe expose les résultats de ses recherches et de ses travaux.
- Interaction avec l'ensemble du groupe pour affiner

Entre le temps 3 et le temps 4 les participants commencent à mettre en place les outils et notent leurs remarques sur l'utilisation des outils et sur leur pratique.

4^{ème} temps : 4h en présentiel

- Les outils sont présentés dans leur version finale et discutés
- Point sur l'utilisation de ces outils dans la pratique
- Retour sur les premières situations et ce qu'a apporté le GAP

Conclusion : les praticiens se sentent-ils capables d'analyser les situations, de mieux les gérer et d'être dans une meilleure relation avec le patient sans que cela impacte la santé de l'orthophoniste